

NOUVEAU MODÈLE DE TARIFS ET DE PRIX POUR 2026

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Afin d'optimiser la gestion et de qualifier l'expérience des visiteurs dans la région, notamment sur les principaux points d'intérêt touristiques, l'IFCN, en collaboration avec l'Université de Madère (UMa), a procédé à la mise à jour et à la définition de la capacité de charge de tous les sentiers pédestres classés.

La capacité de charge est désormais répartie en *créneaux* de 30 minutes, afin d'échelonner la présence des visiteurs tout au long de la journée, du lever au coucher du soleil.

La réservation et la mise en vente des accès seront maintenues, comme c'est le cas aujourd'hui, par l'intermédiaire de la plateforme « SIMplifica ». Cependant, tous les visiteurs devront désormais s'enregistrer à l'avance, quel que soit leur âge ou leur statut.

1. Opérateurs économiques (RNAVT et RNAAT) ayant signé un protocole avec l'IFCN

Pour l'année **2026**, les tarifs actuellement appliqués à l'ensemble des parcours actifs (3 €) seront maintenues. Elles concernent les visiteurs accompagnés par des opérateurs économiques (RNAVT et RNAAT) ayant signé un protocole avec l'IFCN.

Conditions :

- **Jusqu'à 30 jours avant l'utilisation : possibilité de réserver à l'avance**, avec confirmation du nombre de visiteurs ;
- **30 jours avant la date prévue** d'utilisation : la facture **est émise automatiquement, selon les accès confirmés à cette date..**
- Les accès non confirmés deviennent automatiquement disponibles pour de nouvelles réservations.
- **La facture émise doit être réglée au plus tard 48 heures avant la date d'utilisation,, sous peine de son annulation automatique..**

2. Grand public / Opérateurs économiques (RNAVT et RNAAT) sans protocole conclu avec l'IFCN

Le grand public, ainsi que les visiteurs accompagnés par des opérateurs économiques (RNAVT ou RNAAT) sans protocole conclu avec l'IFCN, peut obtenir des accès moyennant le paiement d'une

tarif supérieur (4,5 €, à l'exception du PR1 – Vereda do Areeiro), le paiement **étant effectué au moment de la réservation.** .

3. Reprogrammation et remboursements

Il est adopté une politique de **reprogrammation** des accès ou de remboursement complet des sommes perçues, exclusivement lorsque des restrictions sont imposées sur les lieux d'intérêt par décision de l'IFCN.

4. PR1 - Vereda do Areeiro

Des travaux sont actuellement réalisés sur le PR1 – Vereda do Areeiro, dans le but d'assurer des conditions sûres et appropriées pour l'utilisation de l'intégralité de ce parcours pédestre classé.

La réouverture de ce parcours, fermé depuis août 2024, est prévue **pour avril 2026.. Montants des tarifs à appliquer :**

- Jusqu'à la réouverture – Le parcours Vereda do Areeiro vers le points de vue da Pedra Rija : La tarif appliquée est équivalente à celle des autres parcours pédestres classés.
- Après la réouverture :

La tarif d'accès sera révisée et les montants suivants entreront en vigueur :
 - **7 €** pour les visiteurs accompagnés par des opérateurs économiques (RNAVT ou RNAAT) **disposant d'un protocole signé avec l'IFCN;**
 - **10,50 €** pour **le grand public** ou les visiteurs accompagnés par des opérateurs économiques (RNAVT ou RNAAT) **sans protocole signé avec l'IFCN.**

5. Résidents de la Région autonome de Madère (RAM)

L'accès **aux parcours pédestres classés** sous gestion de l'IFCN **est gratuit** pour les résidents de la Région autonome de Madère (RAM). Toutefois, un enregistrement et une **réservation obligatoires** sur le portail « SIMplifica » sont nécessaires, conformément au contrôle de la capacité de charge définie pour chaque parcours.